

REDEVANCES 2007 ET TAXES 2007

Montant en €

REDEVANCE 2007

- <u>Redevance sur les exhumations</u>	248,00 (corps en caveau) 744,00 (corps en pleine terre)
- <u>Redevance droits d'étalage sur les marchés</u>	1,25
- <u>Redevance sur les raccordements à l'égout</u>	25,00
- <u>Redevance sur l'occupation du domaine public pour travaux</u> par période de 7 jours	5,00
- <u>Redevance sur la délivrance de documents administratifs</u>	
* <u>Cartes d'identité électroniques :</u>	
1 ^{ère} carte	12,00
Duplicata	20,00
Vignette	0,75
Enfant de moins de 12 ans :	1,25
Procédure d'urgence et d'extrême urgence : le prix de revient de la procédure d'urgence sera facturé au demandeur conformément aux instructions du Service Public Fédéral Intérieur	
* <u>Pièce d'identité enfants de moins de 12 ans :</u>	
Gratuite, sauf détérioration ou duplicata suite à une perte :	1,25
* <u>Cartes de séjour, cartes d'identité d'étrangers</u>	
1 ^{ère} carte	12,00
duplicata	20,00
* <u>Délivrance de passeports :</u>	
Nouveau passeport	10,00
Procédure d'urgence	20,00
* <u>Autres certificats :</u>	
Extraits, copies, d'actes d'état civil et des registres population :	2,50
Légalisations, autorisations diverses attestations	
Exemplaire unique	1,50
Pour le second et pour tout autre exemplaire délivré en même temps que le premier ex	0,75
Redevance frais administratif pour	
- Demande de mariage	10,00
- Déclaration de cohabitation légale	5,00
- <u>Redevance sur permis de port d'armes</u>	25,00
- <u>Redevance sur recherches généalogiques</u>	
la 1/2 journée (recherche par l'intéressé)	12,50
à l'heure (recherche par personnel communal)	10,00
- <u>Redevance pour placement de terrasses</u>	12,50 m ²
- <u>Redevance pour obtention de documents délivrés par le service communal de l'urbanisme</u>	
Permis d'urbanisme Type A	30
Permis d'urbanisme Type B	20
Petits permis	5
Certificat d'urbanisme n01	5
Certificat d'urbanisme n°2	10
Permis de lotir	30
Modification permis de lotir	30
Permission de voirie	5
Permission de voirie avec enquête	10
- <u>DES RENSEIGNEMENTS EN APPLICATION DES ARTICLES 25,85,150 ET 152 DU CWATUP</u>	10
	20 si recommandé

TRAITEMENT DES DEMANDES DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT

-Permis d'environnement de classe 1 sur base d'un décompte réel avec un minimum de	250
-Permis d'environnement de classe 2 sur base d'un décompte réel avec un minimum	20
-Permis unique de classe 1 sur base d'un décompte réel avec un minimum	250
-Permis unique de classe unique de classe 2 sur base d'un décompte réel avec un minimum	20

-REDEVANCE SUR DELIVRANCE SACS POUBELLE

1,00 par sac

7,50€ par 10 sacs pour CPAS

-REDEVANCE NIDS DE GUEPES :

25